

Philips et France Télécom signent un accord sur le 'haut débit domestique'

Philips et France Télécom ont décidé de coopérer. Le but de cet accord est d'offrir l'association entre les produits Philips tels que les réseaux locaux domestiques, les technologies de communication de loisirs, et les services à haut débit de l'opérateur historique.

Ils développeront et commercialiseront des solutions télécoms associant des produits multimedia qui « *vont améliorer la vie quotidienne des consommateurs à leur domicile* ». Les deux géants sont également convenus de partager leurs recherches et développements sur des produits numériques du futur. Gottfried Dutine, d-g de Philips Consumer Electronics, a précisé: « *Notre coopération avec France Télécom est une nouvelle étape visant à mettre en perspective les solutions de connectivité à haut débit de Philips avec les offres d'accès à haut débit des opérateurs, en impliquant leurs canaux de distribution.* » Pour Philips, ce sera la possibilité de distribuer des services de loisirs électroniques comme son offre Streamium qui permettra d'accéder et d'écouter des milliers de morceaux de musique ou de visionner des vidéos à la demande. Pour France Télécom, cet accord s'inscrit dans la logique de ses récentes annonces, en particulier la TV via l'ADSL ou encore les 'packages' Wi-Fi/ADSL